

## ANIMATIONS

- Échauffements avant le départ
- Buffet à l'arrivée
- Un lot offert à tous les participants (dans la limite des stocks disponibles)
- Tirage au sort pour le 10<sup>e</sup> anniversaire
- Jeu "Question pour un marcheur" (lots à gagner)

## PARKING

- Au nouveau cimetière, chemin de Feyzin
- Transport en commun, bus n°39 arrêt "Nouveau Cimetière"
- Attention, l'avenue Jean-Moulin est fermée à la circulation
- Covoiturage souhaitable

## RENSEIGNEMENTS

AFA Feyzin-Vénissieux - tél. 04 78 70 81 08  
<http://afafeyzin.free.fr> - [afafeyzin@free.fr](mailto:afafeyzin@free.fr)



Remise des récompenses aux trois premiers hommes et femmes du 11 km chronométré et au premier par catégorie hors scratch à 12h au gymnase Alain-Colas

# 10<sup>e</sup> MARCHÉ NORDIQUE

## 5 avril 2020

### PLATEAU DES GRANDES TERRES

Départ du gymnase Alain-Colas,  
avenue Jean-Moulin, Vénissieux

**9h00**  
11 KM · CHRONOMÉTRÉ

**9h15**  
10 KM · LOISIR

**10h00**  
6 KM · DÉCOUVERTE

Renseignements :  
AFA Feyzin-Vénissieux  
04 78 70 81 08

AVEC  
LE SOUTIEN  
DE LA



[www.venissieux.fr](http://www.venissieux.fr)



ville de  
**venissieux**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

À remettre au gymnase Alain-Colas le 5 avril 2020 ou  
à retourner jusqu'au 3 avril inclus à AFA Feyzin-Vénissieux Athlétisme  
Stade Jean-Bouin - 5 rue Jean-Bouin - 69320 Feyzin

Frais d'inscription : 8 €, gratuit pour les moins de 14 ans.  
10 € le jour même.

Règlement par chèque à l'ordre de AFA Feyzin-Vénissieux

Réservé  
organisation

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Club \_\_\_\_\_ Numéro de licence FFA \_\_\_\_\_

Sexe  F  M Année de naissance \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ CP \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Prêt de bâtons :  oui  non

Distance :  11 km chronométré\*  
(né en 2004 et avant)

\* certificat médical obligatoire avec la mention  
« pratique de la marche nordique en compétition,  
de la course à pied en compétition, de l'athlétisme  
en compétition ou sport en compétition ».

10 km loisir

6 km découverte

J'autorise (le cas échéant) mes enfants à participer à la manifestation.

Nom de(s) enfant(s) \_\_\_\_\_

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter.

J'autorise les organisateurs à exploiter les images sur lesquelles mes enfants et moi-même  
pourrions apparaître suivant l'article 6 du présent règlement.

Fait le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire

Traitement des données personnelles (RGPD) :

J'accepte que les informations communiquées dans le cadre de l'inscription à la marche nordique soient utilisées d'une part pour le traitement de ma  
demande d'inscription/d'accès aux services et aux traitements rendus nécessaires dans le cadre du fonctionnement de ces services et d'autre part, à des fins  
d'évaluation des politiques publiques concernées.

# INSCRIPTIONS

Le jour même dès 7h45 au Gymnase Alain-Colas, avenue Jean-Moulin à Vénissieux ou  
bulletin de participation à faire parvenir jusqu'au 3 avril inclus au siège de l'AFA Feyzin-  
Vénissieux :

Stade Jean-Bouin - 5, rue Jean-Bouin - 69320 Feyzin.

Des bâtons de marche nordique seront mis à disposition (dans la limite des stocks  
disponibles) en échange d'un chèque de caution de 100 euros (à l'ordre de l'AFA, encaissé  
uniquement en cas de dégradation ou de perte du matériel) ou d'une pièce d'identité.

## PARCOURS

Départ et arrivée : Gymnase Alain-Colas, avenue Jean-Moulin, Vénissieux.

2 circuits différents encadrés par des coaches diplômés marche nordique.

Circuit 10 km loisir > Départ : 9h15

Circuit 6 km découverte > Départ : 10h

1 circuit de 11 km chronométré :

Départ : 9h - Parking des chasseurs, route de Vénissieux

Arrivée au Gymnase Alain-Colas

## RÈGLEMENT

**Article 01 :** Pour le circuit chronométré 11 km, il est formellement interdit de courir. Des commissaires  
de marche seront présents et excluront du classement ceux qui ne respecteraient pas le  
règlement. Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche  
nordique, de la course à pied, de l'athlétisme ou du sport en compétition datant de moins d'un  
an ou une photocopie d'une licence pour la saison en cours : Athlé Compétition, Athlé running.

**Article 02 :** Le participant s'engage à respecter la nature, les cultures et le tri sélectif.

**Article 03 :** Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF sous le  
N° 4121633J.

**Article 04 :** Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance, il incombe aux autres  
participants de s'assurer personnellement.

**Article 05 :** L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries  
par exemple).

**Article 06 :** Le participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires  
et médias, à exploiter les images audiovisuelles et photos sur lesquelles il peut apparaître y  
compris les documents promotionnels et publicitaires dans les limites et pour la plus longue  
durée prévues par la loi, les règlements et traités en vigueur.

**Article 07 :** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

**Article 08 :** Le participant s'engage à régler une somme forfaitaire de 100 euros en cas de perte ou de casse  
du matériel mis à sa disposition (bâtons de marche nordique).

**Article 09 :** Des vestiaires et douches sont mis à disposition des participants au gymnase Alain-Colas.

**Article 10 :** Il est strictement interdit d'être accompagné d'un animal.

**Article 11 :** Les participants des circuits loisir et découverte doivent porter un badge apparent remis par  
l'organisateur.



10<sup>E</sup> ÉDITION  
VENEZ DÉGUISÉS !

